

Harmonisation des PAL de la commune de Gibloux

| | |
|------------------|---|
| Descriptif | <p>Le bureau Urbasol a été engagé par la Commune de Gibloux pour l'assister dans le processus d'harmonisation des plans d'aménagement locaux (PAL) des cinq villages qui la composent. Ce processus comprend l'harmonisation des outils de planifications (règlements, plans d'affectation, dossier directeur etc.) révisé récemment, tout en développant une approche urbanistique issue d'une planification directrice commune aux cinq villages. La vision choisie par la commune propose de renforcer une centralité tout maintenant une certaine dynamique dans les autres villages.</p> |
| Contexte | <p>Issue d'une fusion entrée en vigueur le 1er janvier 2016, la commune de Gibloux réunit des anciennes communes aux caractéristiques et typologies très différentes, que sont Farvagny, Vuisternens-en-Ogoz, Le Glèbe, Rossens et Corpataux-Magnedens. Ces ex-communes, ayant déjà entamé leur révision générale avant la fusion de 2016, l'objectif de cette harmonisation est de repenser l'occupation du territoire afin de garantir un équilibre entre la protection de l'environnement, la création de milieux de vie de qualité et la possibilité de développer des activités économiques et industrielles à différentes échelles.</p> <p>En effet, la nouvelle commune de Gibloux, avec une superficie d'environ 3'600 ha et 7'620 habitants, profite d'un emplacement stratégique au sein du Canton de Fribourg. Sa proximité aux grands axes de transport, la qualité de son espace naturel et son potentiel touristique lié au Lac de la Gruyère, ainsi que le dynamisme de sa zone d'activités d'importance cantonale en font une commune avec un rôle stratégique.</p> |
| Maître d'ouvrage | Commune de Gibloux |
| Etat | En cours de finalisation |
| Collaborations | Interne avec l'équipe mobilité et environnement de CSD et externe avec le bureau Team+ pour le concept de stationnement. |



